

APPEL À CANDIDATURE POUR LA RÉALISATION DU LOGOTYPE DE L'UNIVERSITÉ CLUB DE OUAGADOUGOU (UCO)

Contexte et objectif

Le 10 juin 2010, naissait au terme d'une Assemblée Générale constitutive, l'Université Club de Ouagadougou en abrégé (UCO). Il ambitionne entre autres, de promouvoir le sport de compétition et de maintien sur le campus.

Parmi les moyens que se donne l'UCO, la communication va jouer un rôle fondamental. C'est à ce titre que la confection d'un logotype constitue l'une de ses actions prioritaires. L'objectif visé est de donner à la nouvelle structure une identité visuelle.

A cet effet, le Président du Comité Directeur de l'UCO lance un appel à candidature pour la réalisation d'un logotype au bénéfice de l'UCO.

Conditions de participation

La participation au concours est ouverte à toute personne physique ou morale, membre de la communauté universitaire de l'Université de Ouagadougou.

Chaque candidat/e ne pourra soumissionner que pour un seul dossier.

Critères

Le logotype à réaliser devra :

- prendre en compte la devise du Club qui est : *DISCIPLINE, SAVOIR COMBATIVITE* ;
- prendre en compte les couleurs du Club qui sont : violet, vert-violet, jaune ;
- refléter le monde universitaire et mettre en exergue le lien entre sport et activités intellectuelles ;
- être simple, original, attrayant avec une lisibilité rapide ;
- être reconnaissable à distance ;
- être exploitable sur tout support : papier, textile, plastique, bois, fer, aluminium, etc.

Conception et réalisation du logotype

L'œuvre devra être réalisée sur un support papier de dimension A4 (21 X 29,7cm), la numériser en EPS (Illustrator CS) PSD ou TIFF (300 DPI) et PDF serait un avantage.

L'adresse complète de chaque candidat devra figurer sur son œuvre.

Enveloppe à constituer

Les versions papiers et numériques doivent être placées dans une même enveloppe de format A3 à l'adresse du Président de l'UCO.

L'enveloppe portera de façon distincte la mention suivante : confidentiel - Offre pour la conception du logotype de l'UCO - à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

Prix

Les trois meilleurs logotypes seront primés comme suit :

- premier prix : deux cent mille francs CFA (200 000 F CFA) ;
- deuxième prix : cent cinquante mille francs (150 000 F CFA) ;
- troisième prix : cent mille francs CFA (100 000 F CFA).

Les œuvres primées seront propriétés exclusives de l'UCO.

Dépôt des dossiers et date limite

Les dossiers de candidature sont à déposer sous pli fermé à la Présidence de l'Université de Ouagadougou, précisément au bureau du chargé de communication situé au rez-de-chaussée du bâtiment de la Vice présidence chargée des Enseignements et des Innovations pédagogiques du 25 juillet au vendredi 3 septembre 2010 à 17h00.

Contact 70 24 38 96

Le Président de l'Université
Club de Ouagadougou

Dr Mahamadou SAWADOGO